



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E160464

VALABLE JUSQU'AU

24/11/2026

ÉDITÉ LE

27/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN

Siret : 820 083 889 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6 701236

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 114128856 S 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 114128856 S 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : COLLET CHAUFFAGE

13 RUE DU PORT
14670 TROARN

Téléphone : 02 31 39 53 59

Fax :

Portable : 06 89 50 63 91

Site Internet : www.facebook.com/colletchauffage14

E-mail : collet-chauffage@orange.fr

Responsabilité légale :

COLLET JÉRÔME GÉRANT / COLLET AGNES, MICHELLE, NOELLE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/10/2025
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	24/04/2025
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/10/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	12/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	24/04/2025
o Poêle ou insert bois	24/04/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	12/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.